



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question écrite n° 114929

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la question du tarif social de l'internet. Récemment, l'autorité de la concurrence s'est déclarée favorable à la mise en place d'un tarif social de l'internet haut débit et a suggéré d'étendre la réduction sociale du service universel téléphonique aux offres dites *triple play* des fournisseurs d'accès à internet. Elle suggère notamment que le Gouvernement étende l'éligibilité de la réduction sociale, actuellement réservée aux offres fournissant uniquement le service téléphonique, aux offres multiservices. Il lui demande quelle est sa position sur cette question et s'il suivra cette recommandation de l'autorité de la concurrence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114929

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7800

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)